

Compte rendu de consultation MRC de Joliette

Étape d'identification des priorités

Selon les directives du ministre, les personnes vivant en situation de pauvreté doivent être incluses dans le processus de l'Alliance.

Selon vous, à quelle étape du processus serait-il le plus judicieux d'intégrer les personnes vivant en situation de pauvreté?

- À l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 MRC
- À l'étape de l'élaboration des projets par les promoteurs
- À l'étape de l'analyse des projets
- Autre, précisez :

À partir du début du processus et impliquées à toutes les étapes de différentes façons.

Nous pensons que ce sont les organismes qui doivent le faire et qui le font dans leur façon de travailler avec les personnes concernées. L'organisme devrait expliquer dans son projet comment il inclut les personnes dans l'identification des besoins (comité d'usagers, colliger les informations par les équipes de travail, par les personnes à l'accueil, dans un café-rencontre avec les membres, etc.) et les choix de services à développer. L'inclusion, c'est la participation démocratique des usagers dans les organismes communautaires qui font les projets. Ne pas obliger les organismes à mettre en place des nouvelles structures de participation, mais utiliser ce qui se fait déjà. Certains organismes ont besoin d'être guidés pour nommer ce qu'ils font dans la rédaction du projet.

Former un comité d'usagers.

À l'étape de l'identification des priorités et d'élaboration des projets.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière de le faire?

- Par le biais des organismes locaux avec un soutien externe au besoin
- Par un sondage sur les besoins identifiés par les personnes en situation de pauvreté

Par focus groupe, enquête, sondage. À l'étape de l'élaboration des projets. Souhait qu'au préalable, ils soient testés sur le terrain. Demander aux principaux intéressés comment ils peuvent améliorer leur condition, trouver des solutions. Trouver des moyens de soutien des personnes en situation de pauvreté par ex. : La voix des parents, s'en inspirer.

Les sondages ne rejoignent généralement pas bien les personnes en situation de pauvreté car elles sont souvent peu alphabétisées, peu enclines à y participer, peu joignables (pas de téléphone, pas d'internet.) Surtout pas une consultation en général des personnes vivant en situation de pauvreté de la région ou de la MRC. Pas d'embauche de chercheur. Des données encore ? Pourquoi faire ? Pas de la fausse consultation/participation.

Il ne s'agit pas d'avoir « un pauvre » qui participe aux rencontres de l'Alliance ou du CLDS!
ATTENTION! On voit qu'il y a beaucoup de suggestions afin d'embaucher une ressource ou d'offrir du soutien externe aux organismes. Les \$ de l'Alliance ne devraient pas servir à embaucher des personnes ressources dans le processus de dépôt des projets. Les participants de notre atelier pensent que c'est le mandat de l'organisation communautaire du CISSSL et que la Table des préfets devrait en discuter avec le CISSSL pour dégager du temps d'organisation communautaire pour le faire, si ce n'est pas déjà fait! Les O.C. soutiennent déjà les groupes qui veulent développer un projet et le déposer pour du financement.

Rencontre d'échanges. Création d'un comité formé de gens de différents horizons et problématiques pour réfléchir à l'identification des besoins. Journées thématiques avec préparation pour identifier les projets.

Il faut sortir de nos moyens individuels, les organismes devraient déjà avoir une bonne idée. Si certains organismes ne le connaissent pas, partager les moyens.

Suivant l'approbation du plan de travail par le ministre, l'étape suivante sera l'identification des thématiques prioritaires par les territoires de MRC. La Table des préfets souhaite que l'utilisation des lieux de concertation existants soient favorisés dans cette démarche afin de reconnaître le travail qui se fait déjà dans la région.

En tant que représentant d'une organisation intervenant en matière de lutte à la pauvreté, de quelle manière souhaitez-vous travailler pour identifier ces priorités d'intervention?

- Utiliser le plan d'action du Comité local de développement social (CLDS) comme base de réflexion et le bonifier au besoin
- Dresser un portrait des services par thématique afin d'identifier les opportunités de développement de projets
- Consulter l'ensemble des organismes afin de connaître les besoins qu'ils identifient.
- Autre, précisez :

Créer un plan d'action à partir de ce qui existe déjà, à partir des plans stratégiques, des tables de concertation et organisations.

Même si on utilise le CLDSJ, il faut que ce soit une démarche inclusive, où les autres concertations seront interpellées et les organismes moins concertés rejoints. Le CLDSJ souhaite entendre ceux qui n'auraient pas pu participer encore.

Certaines thématiques n'ont pas été repriorisées par le CLDSJ dans les dernières années, faute de ressources, mais pourraient/devraient être rediscutées (comme la situation des jeunes par exemple).

Remettre à jour le maillon de la TPDSL. Avoir un budget pour défrayer les déplacements et le lunch lors de rencontres importantes. Avoir une personne qui fait le tour des tables de concertation pour prendre le pouls des tables.

Réfléchir nos concertations afin que le CLDS soit le point de chute des différents enjeux des autres tables, représentants de secteurs plutôt que d'organismes.

Selon-vous de combien de temps votre territoire a-t-il besoin pour la démarche d'identification des priorités?

- Quelques semaines
- Quelques mois
- 1 an

Quelques mois : Besoin de temps pour mobiliser d'autres partenaires, qu'ils préparent la présentation de leurs priorités et réaliser les rencontres.

Le CLDSJ pourrait le faire d'ici le mois de juin. Les participants sont prêts à rajouter des rencontres à l'agenda pour y arriver. 1 an serait trop long.

Quelques mois.

Le travail est déjà pas mal fait par le CLDS, on pourrait bonifier mais si on veut bien le faire ça va être long. Ça prendrait un canevas commun pour les différentes concertations.

Sachant que la Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Chagnon sont en négociation pour le déploiement d'une entente qui couvrirait les 6 territoires de MRC et interviendrait en complémentarité avec l'Alliance.

Partant du principe que la Table des préfets a le souci de ne pas demander aux territoires locaux de faire deux démarches distinctes, mais bien de maximiser le travail réalisé dans le cadre de l'Alliance afin qu'il puisse également servir de base de travail pour guider les investissements de la Fondation Chagnon.

Si de l'argent était disponible pour soutenir ces démarches de réflexion visant l'identification des priorités territoriales, y aurait-il des besoins sur votre territoire?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels :

Oui : Coordination, agent de réseautage, accompagnement, concertation, liaison, le partage d'outils, une vigie sur les financements disponibles. Une veille stratégique en lien avec les priorités.

Oui mais PAS SÛR. Selon ce qui a été dit en rencontre, i.e. que la Fondation Chagnon vise à soutenir les conditions de vie par la réussite éducative, les participants pensent que :

- Il faut que les projets soient plus larges que seulement en lien avec le système scolaire traditionnel (genre éviter le décrochage scolaire et soutenir la réussite des élèves à l'école ou par de l'aide aux devoirs);

- Inclure la littéracie des adultes (notamment des travailleurs au salaire minimum), l'alphabétisation « informatique » (savoir utiliser le Web, les médias sociaux, etc.);
- Inclure des projets pour soutenir les parents et les grands-parents, des activités intergénérationnelles.

Ce financement devrait se retrouver dans la deuxième priorité des 3 priorités qui se trouvent à la question 7.

Comment L'Alliance est en lien avec le CRÉVALE ? Comment les deux plans d'action vont être complémentaires ?

NE PAS FAIRE 2 DÉMARCHES EN PARALLÈLE mais une seule.

Inclure dans les rencontres du CLDSJ une jase sur la réussite éducative et la situation de la MRC de Joliette (les enjeux, les services, les projets, les besoins.) Qu'un groupe de partenaires (sous-comité) préparent cette jase avec le Comité PAS pour la rencontre du CLDSJ.

Oui mais si le territoire est bien écouté. Développement d'une politique sociale.

Oui.

Pour réaliser la réflexion sur les priorités, plus spécifiquement, de quel soutien votre territoire aurait-il besoin?

- Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche
- Études, portraits
- Engager davantage d'organismes dans la démarche
- Autre, précisez :

Besoin d'une ressource pour rester à jour et même en avant du gouvernement. Voir venir plutôt que de réagir. Besoin que cette ressource favorise l'interconnexion entre tous les acteurs socio-économiques d'une communauté, sensibilise à l'importance de cette interconnexion.

Une ressource humaine : C'EST DÉJÀ CE QUE FAIT GINETTE DU CLSC. Utiliser les travaux du comité PAS et du CREVALE et de la DSP. Engager davantage d'organismes dans la démarche.

Ressource, études, engager davantage d'organismes, soutien financier à la concertation.

Ressource + engager davantage d'organismes. Mesure d'impact par les regroupements nationaux.